13.11.20256 – Votation fédérale du 29 novembre – PCSI Jura

Assemblée générale du PCSI Jura : trois « non » et une liberté de vote sur les objets fédéraux du 29 novembre.

Le Parti Chrétien Social Indépendant (PCSI) a tenu son assemblée générale hier soir. Les membres ont débattu des objets fédéraux soumis au vote le 29 novembre prochain. Les échanges, menés dans un esprit constructif, ont permis de dégager des positions claires tout en reflétant la diversité des sensibilités présentes.

Financement additionnel de l'AVS par le relèvement de la TVA

Cette question a suscité un débat animé, se soldant par une acceptation à une très courte majorité. Le PCSI laisse dès lors la liberté de vote sur ce sujet.

Initiative populaire sur la limitation des feux d'artifices

Concernant l'initiative « Pour une limitation des feux d'artifice », le débat a été moins passionné. La majorité des membres refuse l'initiative, jugeant notamment que l'inscription dans la Constitution n'est pas l'approche la plus appropriée.

Impôts fédéraux équitables pour les couples mariés

Sur l’initiative « Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés », les membres ont exprimé des préoccupations concernant des calculs peu clairs et la complexité de mise en œuvre. Une très large majorité s’oppose au texte.

Modification de la loi sur le matériel de guerre

En ce qui concerne la modification de la loi fédérale sur le matériel de guerre, des débats nourris ont eu lieu. Les préoccupations éthiques et le maintien de la neutralité ont notamment été soulevés. La majorité des membres s'oppose à cette modification.

Au terme des délibérations, le PCSI Jura arrête les positions suivantes :

- Financement additionnel de l’AVS par le relèvement de la TVA : liberté de vote
- Initiative populaire sur la limitation des feux d’artifice : NON
- Impôts fédéraux équitables pour les couples mariés : NON

Modification de la loi sur le matériel de guerre : NON

PCSI Jura